

**Extrait  
du Registre des Délibérations  
Comité Syndical du 27 Novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEVUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES
Total délégués présents : 36/64		

Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POTTIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	à M. GUENION Christian
<b>Total représentés : 07/64</b>			
Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON	
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE	
<b>Total présents et représentés : 43/64</b>			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

### Objet : PARTICIPATION 2022-2026 – DELIB N°92 – CS DU 27-11-2023

Lors de l'assemblée du 06 décembre 2021, a été présentée les besoins en participations statutaires pour les années à venir et différents scénarios de traduction en termes de participation statutaire.

Pour rappel, le **Comité Syndical a retenu** une participation au SmVSA globale fixe pour la période 2022-2026 de 1 469 896 €, avec une répartition entre ses membres comme suit :

EPCI	Critère de l'EPCI			Calcul de la participation	
	Versant	Marais	Population	2016-2021	2022-2026
CC Sud Vendée Littoral	10 030ha	22 338ha	18 908	335 144 €	437 099 €
CC Pays Fontenay Vendée	35 495ha	5 334ha	35 082	398 405 €	517 293 €
CC Vendée Sèvre Autizes	20 004ha	9 929ha	16 409	256 451 €	329 938 €
CC Pays de la Chataigneraie	14 810ha	0ha	7 528	102 190 €	128 333 €
Agglomération du Bocage Bressuirais	1 557ha	0ha	483	8 247 €	10 666 €
CC Aunis Atlantique	0ha	3 105ha	1 690	36 293 €	46 566 €
<b>Total</b>	<b>81 896ha</b>	<b>40 706ha</b>	<b>80 100hab</b>	<b>1 136 730 €</b>	<b>1 469 896 €</b>

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Retenir une participation au SmVSA globale fixe pour l'année 2024 de **1 469 896 €**, avec une répartition entre ses membres calculée conformément aux clefs de répartition statutaire ;
- D'inscrire ces montants au Débat d'Orientation Budgétaire puis au budget 2024 ;
- D'autoriser le Président à les mettre en œuvre.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER